

10042025_06

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Nombre de Conseillers

• en exercice 14

• présents 11

• votants 14

(dont 3 procurations)

• Excusés 3

• Absent

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation : 26 mars 2025

Date d'affichage : 26 mars 2025

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Serge BARBASTE ; Jean-Claude BARRAILLE ; René ALIÈS ; Christophe BRENAC ; Vincent COUSINIÉ

Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ;
Martine CROS ; Sandrine EPIPHANE ; Marie-Christine LAURES ;

Excusés : M Christian BONNET (procuration à Mme Martine CROS) Thierry CALS (procuration à M René ALIÈS) Mme Nathalie FAUGERAS (procuration à Mme Jocelyne GALINIER)

Mme Jocelyne GALINIER été élue secrétaire de séance

**Assistance à Maitrise d'Ouvrage
pour la réalisation d'un assainissement individuel semi-collectif à Pont-Carral
auprès de la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil présents de l'intention de quelques habitants de Pont-Carral, de mettre en place un assainissement individuel semi-collectif. Pour rappel, Pont-Carral est un « patus » et la commune n'a pas de pouvoir ni les compétences pour la réalisation d'un assainissement individuel semi-collectif. Il est possible de demander à la Communauté d'Agglomération Castres Mazamet de nous assister dans toutes les réunions nécessaires au montage de l'opération, aux réunions de travail avec les cofinanceurs (habitants de Pont-Carral).

Pour bénéficier de cette Assistance de Maitrise d'Ouvrage (AMO) il conviendrait de signer une convention avec la Communauté d'Agglomération Castres Mazamet pour la mise à disposition des services AMO.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (dont 3 voix par procuration)

- Accepte la proposition de convention AMO auprès de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet
- Autorise M le Maire à signer tous documents nécessaire à ce dossier.

Mme Jocelyne GALINIER
Secrétaire de Séance



Francis MATHIEU
Maire



Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

